

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 13 février 2023

CD20230213_2
id. 623

Le 13 février 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BÉSIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

Mme DUCASSÉ (pouvoir à M. BEQ).

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE - BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de budget primitif pour 2023 du centre départemental de l'enfance et de la famille, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre de ce projet s'établit à 2 367 152 € dont 2 275 042 € en mouvements réels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>GROUPE I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante</u>	<u>178 900,00</u>
<u>Comptes 60 - Achats et variation des stocks</u>	<u>121 800,00</u>
Compte 606 - Achats non stockés de matières et fournitures	121 800,00
<u>Comptes 61 - Services extérieurs</u>	<u>15 800,00</u>
Compte 611 – Prestations de services par des entreprises	15 800,00
<u>Comptes 62 - Autres services extérieurs</u>	<u>41 300,00</u>
Compte 624 - Transports de biens, d'usagers et transports collectifs de personnel	2 000,00
Compte 625 – Déplacements, missions et réceptions	4 000,00
Compte 626 – Frais postaux et frais de télécommunications	8 800,00
Compte 628 – Divers	26 500,00
<u>GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel</u>	<u>1 855 900,00</u>
<u>Comptes 62 - Autres services extérieurs</u>	<u>40 200,00</u>
Compte 621 – Personnels extérieurs à l'établissement	40 000,00
Compte 622 – Rémunération d'intermédiaires	200,00
<u>Comptes 63- Impôts, taxes et versements assimilés</u>	<u>52 600,00</u>
Compte 633- Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	52 600,00

<u>Comptes 64- Charges de personnel</u>	<u>1 763 100,00</u>
Compte 641 – Rémunérations du personnel non médical	1 309 600,00
Compte 645 – Charges de sécurité sociale et de prévoyance	449 500,00
Compte 647 – Autres charges sociales	1 000,00
Compte 648 – Autres charges de personnel	3 000,00
<u>GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure</u>	<u>141 132,00</u>
<u>Comptes 61 - Services extérieurs</u>	<u>118 312,00</u>
Compte 613 - Locations	45 712,00
Compte 614 - Charges locatives et de copropriétés	12 000,00
Compte 615 - Entretien et réparations	48 000,00
Compte 616 - Primes d'assurances	7 500,00
Compte 618 - Divers	5 100,00
<u>Comptes 62 - Autres services extérieurs</u>	<u>1 620,00</u>
Compte 623 - Publicité, publications, relations publiques	1 600,00
Compte 627 - Services bancaires et assimilés	20,00
<u>Comptes 63 - Impôts, taxes et versements assimilés</u>	<u>500,00</u>
Compte 6358 - Autres droits (taxe carte grise)	500,00
<u>Comptes 65 - Autres charges de gestion courante</u>	<u>3 600,00</u>
Compte 658 - Charges diverses de gestion courante	3 600,00
<u>Comptes 66 - Charges financières</u>	<u>16 100,00</u>
Compte 6611 - Intérêts des emprunts et dettes	16 700,00
Compte 66111 - ICNE	-600,00
<u>Comptes 67 - Charges exceptionnelles</u>	<u>1 000,00</u>
Compte 6711 - Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00
Compte 6712 – Pénalités, amendes fiscales et pénales	200,00

Compte 673 – Titres annulés	500,00
Compte 678- Autres charges exceptionnelles	100,00
Total dépenses réelles de fonctionnement	2 175 932,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>Groupe III – Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	85 110,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	85 110,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 261 042,00

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>GROUPE I – Produits de la tarification</u>	<u>2 128 547,75</u>
<u>Comptes 73 – Dotations et produits de tarification</u>	
Compte 733318 – Dotation globale : autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	2 128 547,75
<u>GROUPE II – Autres produits relatifs à l'exploitation</u>	<u>47 080,00</u>
<u>Comptes 74 - Subventions d'exploitation et participations</u>	<u>19 080,00</u>
Compte 744 – Fond de compensation TVA	3 900,00
Compte 7481 – Fond emplois hospitalier	180,00
Compte 7488 – Autres	15 000,00
<u>Comptes 75 – Autres produits de gestion courante</u>	<u>28 000,00</u>
Comptes 754 - Remboursements de frais	28 000,00
<u>GROUPE III : Produits financiers et produits non encaissables</u>	<u>0,00</u>
Sous Total recettes réelles de fonctionnement	2 175 627,75

OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>78-Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	
<i>Compte 7815- Reprises sur provision d'exploitation</i>	7 000,00
<i>Total recettes d'ordre de fonctionnement</i>	7 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 261 042,00

Calcul de la dotation globale de financement du Département :

A – Total des charges (investissement + groupes I + II + III)	2 261 042,00 €
B – Produits en atténuation (investissement + groupes II + III).....	54 080,00 €
C – Reprise de résultats	78 414,25 €
TOTAL DE LA DOTATION DEPARTEMENTALE = A-(B+C)	2 128 547,75 €

Montant de la dotation globale..... 2 128 547,75 €

La dotation départementale s'élevait en 2022 à 2 024 747,42 €, soit une augmentation de 103 800,33 €, soit +5,1 %,

On retiendra :

- une diminution de 7 % du groupe I par rapport au budget exécutoire de 2022,

- une augmentation de 2,97 % des charges de personnel due au financement du traitement indiciaire, au renforcement du personnel de l'espace visite par deux personnes formées et connaissant le service.

Dans le cadre de la délibération prise par l'Assemblée départementale du 23 juin 2022 et de la dynamique de formation de nouveaux professionnels, le service d'accueil des mineurs recense deux apprentis moniteurs éducateurs, et l'espace visite une étudiante éducatrice spécialisée en stage long.

Le groupe III enregistre une diminution de 3,69 % par rapport au budget exécutoire de 2022.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>16- Emprunts et dettes assimilées</u>	<u>96 200,00</u>
<u>20- Immobilisations incorporelles</u>	<u>0,00</u>
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>0,00</u>
<u>23- Immobilisations en cours</u>	<u>2 910,00</u>
Compte 2313 - Construction en cours	2 000,00
Compte 2315 – Installation, matériel et outillage technique	910,00
Total dépenses réelles d'investissement	99 110,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<u>15- Provisions</u>	<u>7 000,00</u>
<i>Compte 1588 - Autres provisions pour charges</i>	7 000,00
Total dépenses d'ordre d'investissement	7 000,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	106 110,00

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>10- Dotations, fonds divers et réserves</u>	<u>21 000,00</u>
Compte 10222- FCTVA	21 000,00
Total recettes réelles d'investissement	21 000,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>28 - Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>85 110,00</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	85 110,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	106 110,00

96 200 € sont prévus pour l'annuité de remboursement des emprunts contractés dans le cadre de la construction du siège rue Jeanne d'Arc.

7 000 € sont proposés au compte 1588 pour reprise de provision.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission de surveillance du centre départemental de l'enfance et de la famille,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, tel que susvisé, le budget primitif 2023 du centre départemental de l'enfance et de la famille qui s'équilibre à 2 367 152 € dont 2 275 042 € en mouvements réels ;
- Approuve le principe de l'inscription d'une participation départementale versée au centre départemental de l'enfance et de la famille à hauteur de 2 128 547,75 € maximum, avec un réajustement du montant selon les besoins de l'exercice.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL